

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 31 Mai 2023 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 25 Mai 2023, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents : 28

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus Yves Schryve, Morgane Come, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean Pierre Moing, Yvette Metzguer, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Penneec, Didier Le Roux, Pierre Guillon, Noëlle Brunerie, Leila Baron, Eric Saintilan, Sonia Monfort, Michel Tobie, Bruno Goenvic, Alain Kerhervé.

Pouvoirs : 4

Emilie Cerisay a donné pouvoir à Marie Madeleine Bergot
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant (à partir de 20 heures)
Ronan Gouerec a donné pouvoir à Isabelle Le Douaron
Serge Nilly a donné pouvoir à Bruno Goenvic

Absent sans pouvoir : 1

David Le Doussal

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Pierre Guillon

8. DENOMINATION DE VOIE - LOTISSEMENT DE « STANG AN AMAN » TRANCHE 2

Exposé :

L'OPAC de Quimper Cornouaille a obtenu un permis d'aménager le 30 janvier 2023 sur le secteur de Stang An Aman pour aménager la tranche 2 (cf plan Joint).

Aussi, dans l'optique de renforcer la présence des femmes dans la toponymie quimperloise (La moyenne nationale est d'environ 2%), la Ville de Quimperlé propose de dénommer la nouvelle impasse créée :

- **Françoise HERITIER**

Née le 15 novembre 1933 à Veauche (Loire) et décédée le 14 novembre 2017 à Paris, est une anthropologue, ethnologue et militante féministe française.

Il est également rappelé que cette action s'inscrit dans le cadre du plan d'action égalité femmes-hommes (fiche 4.1 : renforcer la présence des femmes dans la toponymie quimperloise)

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord sur la dénomination de la nouvelle voie en impasse du lotissement « Stang An Aman tranche 2 », **impasse Françoise HERITIER**

Avis favorable des Commission politique de la Ville, urbanisme, habitat, mobilités et Commission environnement, transition énergétique, patrimoine immobilier, eau et lutte contre les inondations, travaux, réseaux et voirie du 10 mai 2023

P.J. : plan

Décision : **Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité**



Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Affiché le

ID : 029-212902332-20230531-20230608-DE

